

Agriculture et biodiversité : je t'aime, moi non plus !



*Vous qui vous demandez ce qu'est la biodiversité,
vous qui ne croyez pas que la biodiversité existe
en milieu agricole
ou vous qui pensez que la biodiversité est incompatible
avec l'agriculture...
ce guide est fait pour vous !*

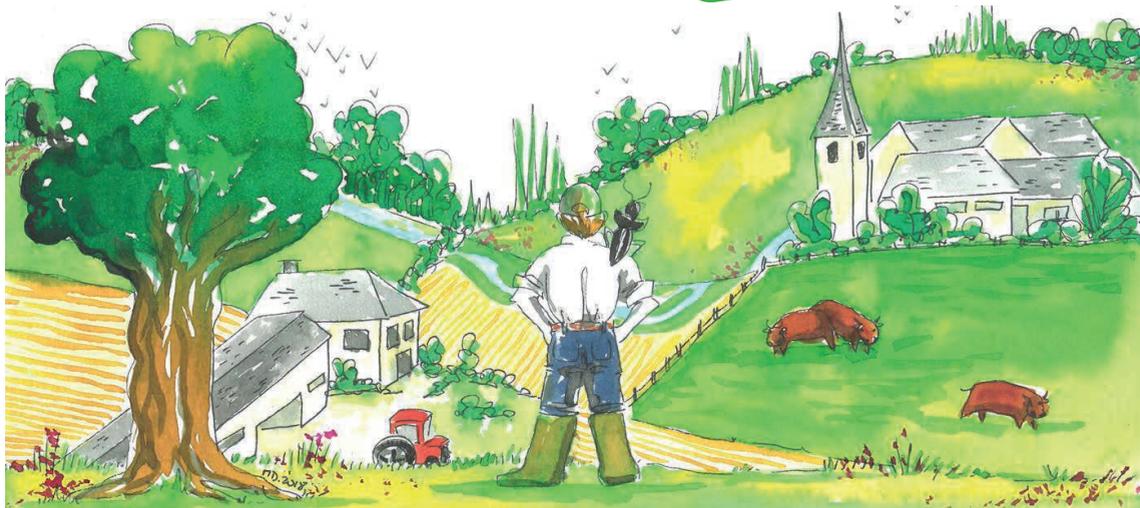
*Suivez donc M. Carabe,
un personnage imaginaire inspiré de la famille des scarabées
qui part à l'aventure pour dévoiler la biodiversité
des exploitations agricoles et tenter de répondre
à vos premières questions sur le sujet...*

*Les illustrations de ce guide ne sont pas réalistes
et se veulent humoristiques...
Un insecte tel qu'un carabe ou un puceron a bien 6 pattes !*

La biodiversité, ça sert à quoi ?

BONNE QUESTION

idée reçue n° 1



reproduction interdite

Dans "biodiversité" il y a "bio" dans le sens de "vie" et "diversité". La biodiversité, c'est donc la diversité du vivant. La biodiversité ne sert pas, elle existe avant tout et forme un ensemble vivant qui évolue en permanence.

La biodiversité est souvent décrite au travers des paysages, des habitats ou des espèces. Elle peut aussi l'être au travers des écosystèmes, définis comme un ensemble d'éléments du vivant interagissant entre eux et avec leur environnement. L'écosystème agricole peut être défini par le sol, la culture et les bordures enherbées ou arborées, la prairie et les pâtures : plus il y a de lisières, de bords de champs, de fleurs, de points d'eau milieux humides et d'arbres, plus les possibilités d'adaptation de ce système sont grandes.

Les écosystèmes rendent des services "écosystémiques", grâce aux fonctions écologiques des organismes vivants qui les composent. Ils sont organisés en quatre catégories : approvisionnement (ex : production de ressource alimentaire), régulation (ex : lutte contre les bio-agresseurs, pollinisation), soutien (ex : formation des sols) et culturel (ex : paysage). Il existe aussi des services environnementaux qui sont les services rendus par l'homme aux écosystèmes (ex : entretien des milieux ouverts).



La biodiversité ce n'est pas de l'agriculture, ça ne concerne que les espaces protégés.



reproduction interdite

On parle souvent de biodiversité remarquable (ex : le grand tétras), mais moins souvent de la biodiversité dite ordinaire (ex : vers de terre, carabes, mésanges). Partie intégrante de la biodiversité ordinaire, la biodiversité agricole est encore mal connue. Elle a pourtant toute son importance : elle est le socle de notre vie quotidienne.

La biodiversité ne se décline pas uniquement dans les espaces ou espèces emblématiques protégés : elle est présente partout. L'agriculture a une action constante sur le milieu, elle est une composante à part entière de la biodiversité.

Les races élevées et les variétés cultivées composent la biodiversité domestique. La biodiversité du sol, de l'eau et du milieu environnant constituent la biodiversité fonctionnelle et a une incidence sur l'agriculture... Dans le cadre de la biodiversité fonctionnelle, on parle souvent de lutte biologique ou de bio-contrôle : des agresseurs comme les larves de taupins ou les pucerons peuvent être consommés par les carabes qui sont des auxiliaires de cultures. Il existe aussi une biodiversité remarquable liée aux espaces agricoles comme l'outarde canepetière par exemple.

Les écosystèmes agricoles sont donc partie intégrante de la biodiversité !



La biodiversité, un luxe que je ne peux pas me permettre !

FAUX !



reproduction interdite

Une exploitation agricole sans biodiversité, ça n'existe pas. Il y a toujours des échanges entre l'exploitation et son environnement et une biodiversité en bonne santé permet d'augmenter la résilience de son système : il faut donc en prendre soin !

En effet, un sol vivant permet une bonne décomposition de la matière organique et une bonne infiltration de l'eau pour les cultures. De la même façon, les résidus de culture permettent d'entretenir la fertilité des sols et de nourrir les micro-organismes. Ainsi, avec un sol vivant et en bonne santé on peut diminuer le labour (économie de temps de travail et de fuel) et les apports en intrants (économie du coût des produits).

Par ailleurs, la production de certaines cultures (ex : oléagineux, arboriculture) dépend fortement de la présence des pollinisateurs. Le remplacement de la pollinisation par la main humaine aurait un prix inestimable, impossible à chiffrer. Il y a donc tout intérêt à préserver ce service de pollinisation, ainsi que tous les autres, sans lesquels aucune production agricole n'est possible.

L'agriculture est fortement dépendante de la biodiversité.



La biodiversité, c'est un truc d'écolos !

idée reçue n° 4

FAUX !

reproduction interdite



La biodiversité est le socle de la production agricole. Elle doit donc être considérée comme un facteur de production et intégrée au projet de l'exploitation, du choix des espèces à produire ou à élever, jusqu'à la valorisation des produits.

Plus une espèce est adaptée à son milieu naturel, plus elle est compétitive. La résistance d'une production aux ravageurs, l'adaptation à son territoire et la mise à profit d'auxiliaires naturels déjà présents dans ce territoire faciliteront sa production.

Le lien avec le territoire, ou le terroir, est la base de nombreux signes de qualité qui permettent la valorisation des produits. La typicité des produits agricoles et alimentaires passe également par certains signes officiels de qualité comme l'AOC Comté (Appellation d'Origine Contrôlée). En effet, le lien entre la qualité des produits et la qualité de l'environnement, et donc de la biodiversité, est une des composantes clés du terroir.



La biodiversité, c'est nuisible.

ÇA DÉPEND...

idée reçue n° 5



reproduction interdite

On a tendance à ne voir que la biodiversité "qui pose problème" : les charançons, les limaces, les plantes envahissantes, les corneilles, etc. et on oublie plus facilement la biodiversité "utile" qui joue un rôle positif actif, comme les auxiliaires de culture, ou qui "rend service", comme les pollinisateurs.

En cultivant des espèces ou des variétés peu diversifiées et sur de grandes surfaces, l'agriculture a dû introduire des moyens de régulation artificiels pour éliminer la concurrence, notamment alimentaire, des ravageurs et adventices. Elle a déplacé les équilibres naturels : sans "pression" de l'agriculture, souvent chimique, les ravageurs et les adventices reviennent et en grand nombre. Pourtant, en tolérant une population de plantes sauvages sur les bords de champs, une flore naturelle non concurrentielle s'installe et constitue un réservoir de biodiversité utile.

La nature étant vivante et donc changeante, il s'agit de retrouver un équilibre entre la biodiversité à effet négatif sur l'agriculture et celle à effet positif.



La biodiversité, c'est une contrainte.

OUI, MAIS...

reproduction interdite



En plus des pertes de foncier liées à l'étalement urbain, l'agriculture est touchée par des contraintes environnementales réglementaires à vocation de protection de la biodiversité. Des contraintes avez-vous dit ? Et pourtant...

De la conservation stricte à la prise en compte de la biodiversité ordinaire, l'évolution du principe de protection de la nature a changé la relation entre biodiversité et agriculture. Cette dernière a été mise à profit pour maintenir des espèces et des habitats.

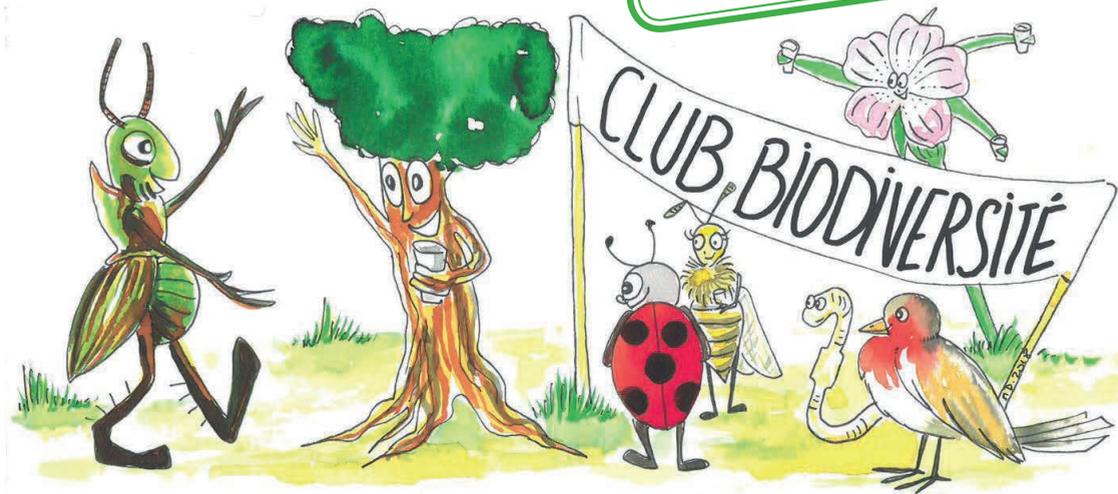
La première source de perte de biodiversité est l'artificialisation des sols (perte nette et irréversible), elle se traduit aussi par une perte de foncier agricole.

Pour l'agriculture, des prescriptions de gestion et des interdictions de pratiques sont perçues comme des contraintes supplémentaires (ex : Natura 2000, compensation écologique, etc.). Pourquoi ne pas mettre à profit ces outils réglementaires pour faire reconnaître le service rendu par les agriculteurs, voire faciliter et financer une transition agroécologique favorisant le maintien de l'exploitation et de son patrimoine naturel ? Le monde agricole est en effet susceptible de proposer des solutions et peut se positionner comme un prestataire de services environnementaux via des contrats pérennes et rémunérateurs.



C'est grâce à l'agriculture qu'on a beaucoup de biodiversité en France !

VRAI, MAIS...



reproduction interdite

L'agriculture couvre près de 50 % du territoire métropolitain, il est donc certain qu'elle joue un rôle important, structurant le territoire et diversifiant les paysages. Cependant, les pratiques agricoles peuvent être très impactantes sur la biodiversité, bien au-delà des limites de l'exploitation.

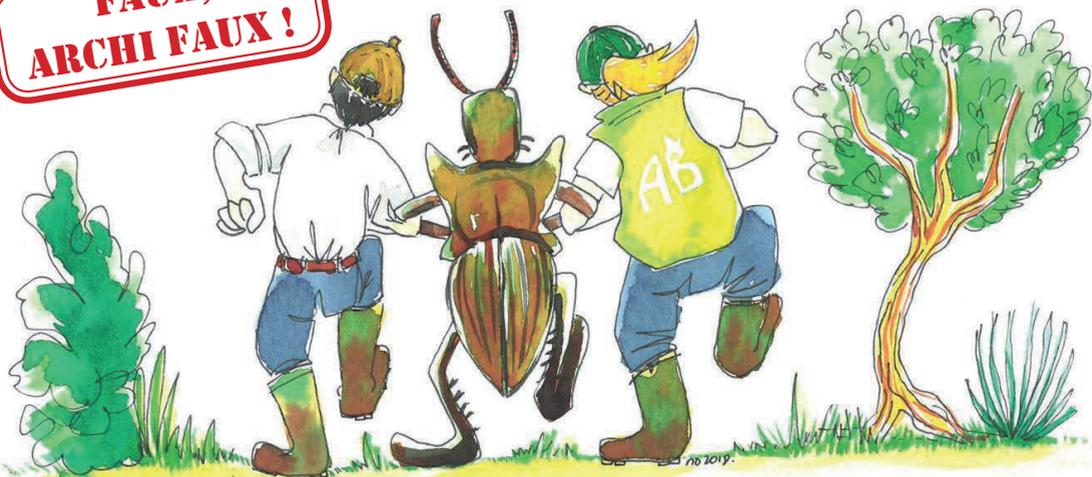
Chacun est donc responsable d'une pièce du puzzle qui façonne le paysage et l'environnement. L'agriculture est pourvoyeuse de biodiversité mais elle en est également la garante : elle est par exemple responsable de la création, du maintien ou la suppression de certains habitats et espèces. Elle ne peut soutenir la biodiversité dans les parcelles que si elle raisonne ses pratiques (ex : diminution des produits phytosanitaires, diversification de l'occupation du sol). Elle ne peut favoriser la biodiversité de son exploitation que si elle entretient la diversité de ses infrastructures agroécologiques (ex : des haies, bandes enherbées, etc.) et qu'elle préserve aussi des milieux ouverts propices à certaines espèces. Enfin, l'agriculture n'est favorable à la biodiversité d'un point de vue paysager que si elle cultive sa diversité de systèmes.

L'impact de l'agriculture sur la biodiversité, et inversement, se fait donc à toutes les échelles spatiales.



Je ne suis pas en bio donc je n'ai pas de biodiversité chez moi.

**FAUX,
ARCHI FAUX !**



reproduction interdite

Comme vu dans les idées n° 2 et 3, la biodiversité est partout, et donc pas uniquement dans les systèmes d'agriculture biologique ! En tant qu'agriculteur, la biodiversité est un outil de travail et fait partie de votre quotidien.

Tous les agriculteurs sont des acteurs à part entière du territoire puisqu'ils l'approvisionnent en produits alimentaires, entretiennent ses paysages, travaillent les sols, etc. Ces territoires varient et avec eux, les agricultures qu'ils portent varient également : du système de polyculture – élevage, à l'agroforesterie en passant par l'agriculture de montagne et tant d'autres. Autant d'agricultures porteuses de biodiversité ! Les actions du quotidien peuvent elles aussi favoriser la biodiversité de l'exploitation : le maintien des bords de champs avec une flore naturelle, la diversité des cultures et l'allongement des rotations, la mise en place d'une bande tampon avec des légumineuses ou autres plantes à fleurs mellifères, le choix d'un mélange de plusieurs espèces pour les intercultures, le maintien des zones humides, des parcours et des prairies par la fauche ou le pâturage, le découpage parcellaire pour favoriser les populations d'auxiliaires et façonner un paysage attractif, etc. Il n'y a pas de contre-indication à avoir plus de biodiversité chez soi !



La biodiversité ? Je n'ai rien à apprendre sur le sujet.

**FAUX, ON EN APPREND
TOUS LES JOURS**



reproduction interdite

Si l'écologie et l'agriculture ont été deux mondes séparés, ils ont actuellement tendance à se rapprocher et à interagir. Malgré cela, la biodiversité agricole est encore mal connue. Il est donc primordial de participer à l'élaboration de cette connaissance et d'être visible sur le sujet !

Il ne s'agit pas de remettre en œuvre des pratiques ancestrales mais des techniques nouvelles. Un grand champ de connaissances s'est ouvert et est en constante évolution, notamment au travers de la recherche de pratiques alternatives aux produits phytosanitaires.

Le réseau des chambres d'agriculture propose des formations sur la biodiversité et fournit des fiches techniques comme les fiches IBIS. Outre ces outils, il est possible de participer à la Surveillance Biologique du Territoire en surveillant l'évolution des ravageurs ce qui permet d'éviter ou de raisonner les traitements, ou d'observer la biodiversité par soi-même, notamment les oiseaux, lors d'un tour de plaine ou depuis le tracteur ou encore en mettant en œuvre l'un des quatre protocoles de l'Observatoire Agricole de la Biodiversité. Le Concours Général Agricole des Pratiques Agroécologiques - Prairies et Parcours est un concours récompensant l'équilibre agroécologique obtenu par les éleveurs sur leurs prairies.



Et alors, qu'est-ce que je peux faire ?

PLEIN DE CHOSES !



reproduction interdite

Si la biodiversité est présente sur l'exploitation, elle y abonde de façon différente selon le territoire. Elle permet de réduire les intrants mais protège aussi le patrimoine. Dans les cas où elle montre des signes d'appauvrissement, il est souvent encore possible d'inverser la tendance et de l'enrichir. Tout dépend de vos besoins et de vos envies !

Que vous soyez simplement curieux de connaître la biodiversité de votre exploitation ou désireux de l'enrichir dans un souci de résilience, que vous souhaitiez agir à une échelle plus grande que celle de votre exploitation, il existe une multitude d'outils à votre disposition en Chambre d'agriculture.

En fonction de vos envies, de vos besoins et de vos projets, des conseillers Chambre d'agriculture se tiennent à votre disposition pour vous renseigner et vous accompagner dans vos réflexions et la mise en œuvre de vos actions. Des conseils en biodiversité, valorisation des prairies, agroforesterie, environnement, agronomie, agriculture biologique, agriculture de précision etc. peuvent être apportés selon vos besoins.

Pour plus de renseignements : le site des Chambres d'agriculture : <http://chambres-agriculture.fr/chambres-dagriculture/nous-connaître/lannuaire-des-chambres-dagriculture/>



Pour aller plus loin... quelques outils à utiliser

Vous souhaitez en savoir plus sur les auxiliaires de cultures ou les favoriser :

- Outil Auxil'haie - relation les essences d'arbres, les auxiliaires et les ravageurs : <https://chambres-agriculture.fr/index.php?id=2928267>
- Fiches en lien avec Auxil'haie : <https://pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr/publications/publications-des-pays-de-la-loire/arbre-haie/>
- Auximore – Arena - informations sur les auxiliaires : <http://arena-auximore.fr/fiches/>
- MUSCARI - Mélanges Utiles aux Systèmes de Culture et Auxiliaires pour favoriser une Réduction des Intrants : <https://wiki.itab-lab.fr/muscari/?PagePrincipale>

Vous souhaitez réduire vos phytos :

- Guide phytosanitaire : <https://fr.calameo.com/read/00275707978c3eebdd334>
- Le réseau DEPHY Ferme : <http://ecophytopic.fr/dephy/dephy-dephy-ferme>
- La protection intégrée des cultures : <http://www.ecophytopic.fr/>

Vous souhaitez connaître la biodiversité de votre exploitation :

- Observatoire Agricole de la Biodiversité – sur les vers de terre, papillons, abeilles solitaires et invertébrés terrestres : <http://observatoire-agricole-biodiversite.fr>
- AGRIBIRDS – sur les oiseaux : <https://agribirds133699253.wordpress.com/>
- Agrifaune- sur la petite faune sauvage : [http://www.agrifaune.fr/ Reconnaissance des advectices :](http://www.agrifaune.fr/Reconnaissance-des-advectices) <https://fr.calameo.com/read/002626793e7d97d828517>

Vous souhaitez évaluer ou faire évaluer la biodiversité présente sur votre exploitation :

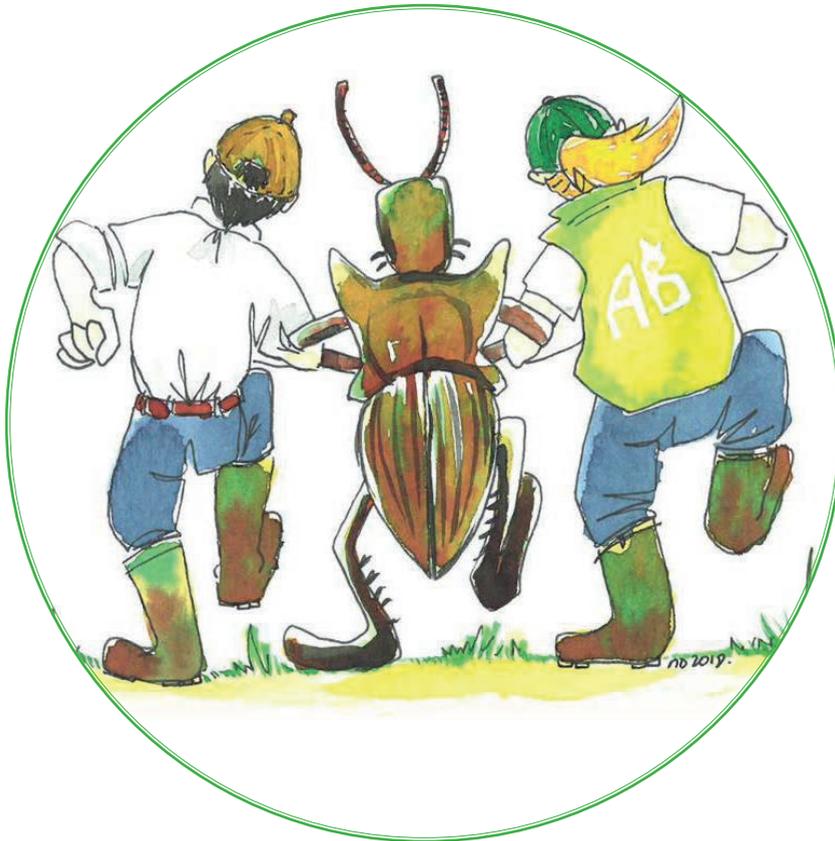
- Fiches technique IBIS (! *Attention, ne pas tenir compte de la partie réglementation*) : <http://ecophytopic.fr/tr/innovation-en-marche/programmes-casdar/ibis-int%C3%A9grer-la-biodiversit%C3%A9-dans-les-syst%C3%A8mes-d>
- Ecobordure : <http://www.hommes-et-territoires.asso.fr/nos-actions/recherche-et-developpement/bordures-de-champs/ecobordure>
- PROBIOR : http://diag.frc-midipyrenees.fr/index.php?option=com_content&view=featured

Vous souhaitez valoriser la biodiversité de votre exploitation :

- Pratiques agroécologiques parcours prairies : <https://www.concours-general-agricole.fr/concours-general-agricole/les-concours/le-concours-des-pratiques-agro-ecologiques-prairies-et-parcours/>
- Des terres et des ailes – sur les oiseaux : <https://www.desterresetdesailes.fr/>

Il existe également divers guides régionaux produits par les Chambres d'agriculture traitant de la biodiversité en milieu agricole : renseignez-vous auprès de votre Chambre d'agriculture !

<https://chambres-agriculture.fr/>



Rédaction : groupe technique biodiversité des Chambres d'agriculture
Illustrations : Marion Demade - Mise en page : Françoise Duriez
Chambres d'agriculture France - 9 avenue George V - 75008 Paris
Contact : territoires@apca.chambagri.fr - décembre 2018
Reproduction des illustrations interdite sauf accord de l'auteur

